



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Application de l'avenant 33 **LA PLAIDOIRIE DES SALARIE-ES** Le 27 mai 2025 tou-te-s à PARIS !



la CFDT a assigné près de 300 établissements et grands groupes devant la justice, pour l'application **pleine et entière** de l'avenant 33, avec rétroactivité **au 1er janvier 2024**.

À l'occasion de la première audience, des salarié-es viendront de toute la France pour expliquer au juge leur version des faits, et la réalité de leur travail au quotidien.

Ce sera la plus grande plaidoirie jamais vue pour un procès qui est déjà hors norme par sa nature : le **même juge**, le **même jour**, dans le **même tribunal** à Paris.

Secteur
LUCRATIF
AVRIL 2025

Ce sera la plus grande plaidoirie jamais vue

Gratuit ! Toute la CFDT s'organise pour vous permettre de **monter à Paris gratuitement** en BUS ou en train.

Pourquoi ? Continuer **la démonstration collective** dont ont fait preuve les salarié-es pour gagner cette négociation. Toujours dans un esprit militant et festif.

Comment ? Toutes les infos sont sur le site internet : sante-sociaux.cfdt.fr/plaidoirie

Au programme

- Discours d'**Ève Rescanières**, secrétaire générale
- Rencontre avec **Maitre Stene, avocat** de la CFDT,
- **Retour sur toute l'histoire** de la négociation, racontée par les acteurs eux-mêmes avec l'appui de vidéos.

Le tout autour d'un pique-nique festif et convivial.

**Vidéo à voir
absolument :**

<https://sante-sociaux.cfdt.fr/plaidoirie>



 
sante-sociaux.cfdt.fr

Application de l'avenant 33